

Informations «Module School Swimming»

**Pour des raisons de simplicité, la forme masculine est utilisée. La forme féminine est toujours incluse.*

Le «Module School Swimming» est une formation continue pour les enseignants de tous les niveaux scolaires et les Swiss Swimming Kids Coaches avec une reconnaissance actuelle de J+S natation, les professeurs de sports aquatiques (PSA) et les entraîneurs de Swiss Swimming, ainsi que pour les moniteurs J+S natation resp. les moniteurs J+S sport scolaire.

Reconnaissance	«Swiss Swimming School Swimming Teacher» pour les enseignants «Module School Swimming» pour PSA et moniteurs J+S
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">- au moins 18 ans (année civile)- Swiss Swimming Kids Coach avec une reconnaissance actuelle de J+S natation, les moniteur J+S natation/sport scolaire ou enseignants d'école publique (diplôme d'enseignement ou confirmation de l'inscription)- une formation valable de sauvetage aquatique et BLS/AED (Brevet SSS Plus Pool ou équivalent) <p>Une copie de chaque brevet doit être envoyée à ASEP avec le formulaire d'inscription. Si vous avez déjà commencé un cours de sauvetage aquatique ou si vous vous êtes inscrit à un cours de sauvetage aquatique, vous devez envoyer une confirmation correspondante à Swiss Swimming avec l'inscription pour le module School Swimming.</p>
Examen d'admission	Les enseignants doivent réussir l'examen d'admission à la fin de la première journée. Afin qu'ils puissent recevoir à la fin du cours la reconnaissance «School Swimming Teacher» de Swiss Swimming.
Structure	Les enseignants et les moniteurs de J+S suivent le cours commun durant trois jours. Les moniteurs de natation avec la reconnaissance «Kids Coach» assistent les deux derniers jours du cours.
Durée	2 jours pour Kids Coaches avec une reconnaissance actuelle de J+S natation 3 jours pour enseignants et moniteurs de J+S natation/sport scolaire.
Contenus du cours	Composer avec l'hétérogénéité et la taille des classes, grilles du cours, attribution des notes, démonstrations à sec et dans l'eau, méthodes d'enseignement alternatives, teamteaching, sécurité, jeux aquatiques. Contenu supplémentaire pour les enseignants sont la formation kids de Swiss Swimming, concepts de J+S et les modèles en natation, techniques de nage actuelles et l'examen d'admission.
Organisation	Swiss Swimming, en collaboration avec J+S, l'ASEP et la SSS, organise un cours commun pour les Swiss Swimming Kids Coaches, les moniteurs de J+S et les enseignants.
Inscription	L'inscription se fait via l'ASEP. Les conditions générales de SVSS s'appliquent.
Participants	Minimum 8 personnes, maximum 15 personnes

Frais du cours	<p>Frais du cours pour les Kids Coaches: Membres (de ASEP ou de Swiss Swimming): le cours 250.- / incl. CR SSS 335.-, non-membres: le cours 330.- / incl. CR SSS 415.-</p> <p>Frais du cours pour les enseignements: Membres (de ASEP ou de Swiss Swimming): le cours 380.- / incl. CR SSS 465.-, non-membres: 460.- / incl. CR SSS 545.-</p> <p>Le matériel de cours est inclus dans les frais.</p>
Stage d'observation	<p>Avant la formation, quatre stages d'observation dans la natation scolaire doivent être effectués. A la fin du délai d'inscription, les participants recevront des informations par e-mail avec l'invitation</p>
Stage pratique	<p>Afin d'être reconnu comme School Swimming Teacher ou le module School Swimming, vous devez effectuer un stage de six leçons et rédiger un rapport de stage. Les participants reçoivent l'information à la fin de la formation de module School Swimming.</p>
Chef de stage	<p>Un chef de stage accompagne le stagiaire pendant son stage. Il doit avoir la reconnaissance de School Swimming Teacher ou le module School Swimming et au moins 2 ans d'expérience en cours de natation dans une école publique. En outre, la formation de <i>Chef de stage Swiss Swimming</i> doit avoir été effectuée (les cours actuels sont disponibles sur le site internet de Swiss Swimming) ou la personne doit avoir été agréée par Swiss Swimming.</p>
APG	<p>Le module School Swimming est un cours de la fédération et ne peut pas être dédommagé par l'APG (allocation pour perte de gain).</p>
Formation continue	<p>Les reconnaissances de J+S ainsi que la reconnaissance «School Swimming Teacher» de Swiss Swimming pour les enseignants doivent être prolongées tous les 2 ans.</p>